

Communiqué de presse

20 février 2019 - N° 8

Jean-Paul Conoscente est promu au poste de Directeur général de SCOR Global P&C et rejoint le Comité exécutif de SCOR

SCOR annonce la nomination de Jean-Paul Conoscente, actuel responsable de l'ensemble des activités de réassurance de SCOR Global P&C, au poste de CEO (Directeur général) de SCOR Global P&C. Jean-Paul Conoscente rejoint le Comité exécutif du Groupe. Il prendra ses fonctions au 1^{er} Avril 2019.

Cette nomination fait suite à la décision de Victor Peignet de faire valoir ses droits à la retraite pour des raisons personnelles, après 35 ans au sein du groupe SCOR.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Au nom du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à remercier très chaleureusement Victor Peignet pour son immense contribution au groupe SCOR au cours des 35 dernières années. Je tiens à saluer son leadership visionnaire, sa grande intelligence, son exceptionnelle force de travail, sa forte passion pour la réassurance, qui ont permis à SCOR Global P&C de se hisser au tout premier rang des leaders de l'industrie. Le parcours de Victor est en tous points exemplaire. Victor a imprimé une marque profonde dans le Groupe. Il a façonné une culture conjuguant expertise et intégrité que les équipes qu'il a constituées perpétueront. Ce fut un bonheur pour moi de travailler avec lui au redressement puis au développement du Groupe, en toute confiance et en parfaite complicité. Je respecte pleinement sa décision de quitter le Groupe pour des raisons qui lui sont personnelles. Je sais que c'est une décision qui n'a pas été facile à prendre mais qu'elle est importante pour sa famille et pour lui-même. Toutes les instances du Groupe, le Conseil d'administration, l'Administrateur référent, le Comité Exécutif et les Conseils de l'ensemble des filiales expriment unanimement leurs plus vifs remerciements à Victor.*

Je suis heureux que Jean-Paul Conoscente prenne la responsabilité de la division SCOR Global P&C. Jean-Paul a rejoint le Groupe en 2008, à New-York, où il a dirigé les activités nord-américaines de SCOR Global P&C, avant de prendre la responsabilité de l'ensemble des activités de réassurance de la division. Franco-américain, Jean Paul est un grand professionnel de la réassurance P&C. Ses qualités intellectuelles et humaines sont reconnues. Avec son Directeur général adjoint Laurent Rousseau¹, je sais que Jean-Paul poursuivra avec succès l'œuvre de Victor Peignet tout en insufflant sa vision propre au sein de la division SCOR Global P&C, et plus largement au sein du Groupe. ».

Cette publication est une information ad hoc, conforme à l'article 17 de la réglementation (EU) n°596/2014 du 16 avril 2014.

¹ Voir le communiqué de presse du 29 mars 2018.

Communiqué de presse

20 février 2019 - N° 8

*

* *

Biographies

Jean-Paul Conoscente, 54 ans, de nationalité américaine et française, est diplômé de l'université de Californie à Berkeley (master en ingénierie des structures) et de l'Ecole des travaux publics à Paris (diplôme d'ingénieur en génie civil). Il débute sa carrière en Californie dans le domaine de l'ingénierie des tremblements de terre, puis intègre la société de modélisation des catastrophes naturelles EQECAT en tant que Directeur Européen. Il occupe plusieurs postes à responsabilités chez AON Benfield comme courtier de réassurance à Londres et Paris, puis chez AXA Re à Paris comme Directeur Global de la branche Dommages. En 2008, il rejoint SCOR à New York comme Chief Underwriting Officer chez SCOR Global P&C pour la zone Amériques, où il contribue à la réorganisation de l'équipe et du portefeuille de SCOR aux Amériques, avant de devenir CEO de l'ensemble des filiales américaines P&C de SCOR en 2016. Dans le cadre de la réorganisation de SCOR Global P&C annoncée en septembre 2018, il devient CEO de l'ensemble des activités de réassurance de SCOR Global P&C.

Victor Peignet, 62 ans, de nationalité française, est ingénieur du Génie Maritime et diplômé de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA). Après une première expérience dans l'industrie pétrolière et gazière offshore, il rejoint le Département Facultatifs de SCOR en 1984. Au sein du Groupe, il occupe dans un premier temps des responsabilités dans la souscription et le management des assurances Énergie & Transport Maritime. Il a dirigé la division Grands Risques d'Entreprises du Groupe (Business Solutions) depuis sa création en 2000, en tant que Vice-président délégué puis Directeur Général à partir d'avril 2004. Depuis 2005, Victor Peignet est Directeur Général de SCOR Global P&C et membre du Comité exécutif du Groupe.

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 75 43
mbouchon@scor.com

Ian Kelly
Directeur des Relations Investisseurs
+44 (0)203 207 8561
ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](https://www.linkedin.com/company/scor) | Twitter: [@SCOR_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Communiqué de presse

20 février 2019 - N° 8

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2017 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 23 février 2018 sous le numéro D.18-0072 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».